



Index égalité professionnelle femmes-hommes

2025

Chaque année, Physidia publie son Index de l'égalité professionnelle femmes-hommes, conformément aux obligations légales. Cet index permet de mesurer les éventuels écarts entre les femmes et les hommes autour d'indicateurs relatifs aux rémunérations, aux augmentations et à la représentation parmi les plus hautes rémunérations.

Pour l'année 2025, le score global de Physidia est de 68/100.

1. Écart de rémunération (40 points)

L'analyse des rémunérations à poste et âge équivalents met en évidence un écart moyen de 11,3 % en faveur des hommes.

Note obtenue : 23/40.

2. Écart des augmentations individuelles (35 points)

En 2025, 78,9 % des femmes et 76,7 % des hommes ont été augmentés, soit un écart de 2,2 % en faveur des femmes.

Note obtenue : 35/35.

3. Retour de congé maternité (15 points)

Aucun retour de congé maternité n'a été enregistré en 2025. Indicateur incalculable.

4. Parité parmi les 10 plus hautes rémunérations (10 points)

En 2025, Physidia compte 1 femme et 9 hommes parmi les 10 plus hautes rémunérations.

Note obtenue : 0/10.

Les indicateurs calculables représentent un total maximal de 85 points. Physidia obtient 58 points sur 85, soit un score rapporté sur 100 de 68/100.

Un plan d'action, publié le 1er octobre dernier pour une durée d'un an, a été mis en place afin de renforcer l'égalité femmes-hommes au sein de Physidia. Il s'articule autour de **trois axes prioritaires : la rémunération, le recrutement et la formation.**